

## 1. Intitulé du certificat

**Webdesigner**

<sup>(1)</sup> dans la langue d'origine

## 2. Traduction de l'intitulé du certificat

**Webdesigner (NL)**

**Webdesigner (DE)**

**Webdesigner (EN)**

<sup>(1)</sup> Le cas échéant, cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

## 3. Eléments de compétences acquis

Le webdesigner conçoit et réalise des sites Web en prenant principalement en charge la dimension graphique du produit. Son métier s'articule autour d'une série de tâches successives telles que l'étude d'un cahier des charges, la conception d'une architecture virtuelle et de maquettes, la création d'éléments graphiques et techniques, le codage dans différents langages propres au Web, la création des pages et l'intégration des divers éléments (textes, illustrations, applications, ...), le débogage, la mise en ligne et les opérations de maintenance.

Le certificat de compétences acquises en formation concerne l'ensemble des compétences listées ci-dessous. Les compétences effectivement évaluées auprès du titulaire du certificat sont précisées sur le certificat.

- Concevoir l'architecture virtuelle d'un site.
- Concevoir le design d'une page Web.
- Réaliser un site Web selon les techniques traditionnelles.
- Réaliser un site Web selon les standards.
- Réaliser un site Web avec Dreamweaver
- Préparer des contenus multimedia pour le Web (contenu vidéo et audio)
- Réaliser et intégrer des contenus avec Flash
- Réaliser une mini-application dynamique en PHP/MySQL
- Réaliser un site Web avec un CMS

## 4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

- Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Entreprises de type PME et TPME
- Employé

<sup>(1)</sup> Rubrique facultative

### <sup>(1)</sup> Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site <http://europass.cedefop.eu.int>

© Communautés européennes 2002

5. Base officielle du certificat	
<b>Nom et statut de l'organisme certificateur</b> BRUXELLES FORMATION Rue de Stalle 67 - 1180 Bruxelles Belgique Site internet : <a href="http://www.bruxellesformation.be">www.bruxellesformation.be</a>	<b>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale responsable du référent du certificat</b> COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE Rue des Palais 42 - 1030 Bruxelles Belgique Site internet : <a href="http://www.cocof.irisnet.be">http://www.cocof.irisnet.be</a>
<b>Niveau (national ou international) du certificat</b>	<b>Système de notation / conditions d'octroi</b> Évaluation binaire « a satisfait / n'a pas satisfait » établie en référence à des critères d'évaluation (norme) dont tous doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve.
<b>Accès au niveau suivant d'éducation/de formation</b>	<b>Accords internationaux</b> Néant.
<b>Base légale</b> Néant.	

6. Modes d'accès au certificat officiellement reconnus		
Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
École/centre de formation	80%	1134 heures (33 semaines)
Apprentissage en contexte professionnel	20%	280 heures (8 semaines)
Apprentissage non formel validé (auto formation, formation à distance semi structurée...)	/	/
<b>Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat</b>		1414 heures (41 semaines)
<b>Niveau d'entrée requis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être âgé d'au moins 18 ans.</li> <li>- Satisfaire aux tests de pré requis.</li> <li>- Formation et/ou expérience professionnelle équivalente en graphisme.</li> <li>- Satisfaire à l'entretien de sélection qui vise à apprécier l'intérêt du candidat pour le métier et l'adéquation entre le choix de formation et le projet professionnel.</li> </ul>		
<b>Information complémentaire</b>  <a href="http://www.europass.cedefop.europa.eu">www.europass.cedefop.europa.eu</a>		